







Bloc annuel

1 2 3 4 5 6

o Troisième bloc annuel (60 crédits)

○ WNECH2313	Questions spéciales de neurochirurgie (U ou IU) 3e année	Edward Fomekong (coord.)	FR [q2] [120h] [12 Crédits] 🌐				X			
○ WNECH2383	Stages cliniques de neurochirurgie 3e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐				X			
○ WNECH2393	Stages cliniques de neurochirurgie 3e année, 2e partie		FR [q3] [] [18 Crédits] 🌐				X			

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues



La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme. L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

#### **Commission de sélection**

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### Première partie

Année de chirurgie générale : contrôle portant sur une année prise dans l'enseignement "de base" de la chirurgie.

Année de neurologie : contrôle portant sur une année prise dans l'enseignement de base de la neurologie.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

### Deuxième partie

Chaque année, le candidat fera un exposé dans le cadre de séminaires ou de réunions scientifiques belges ou étrangères.

Au terme de sa spécialisation, le candidat sera l'auteur d'une publication au moins, dans une revue à caractère international.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en neurochirurgie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Contact

Secrétariat du service clinique de neurochirurgie

[Carole De SCHEPPER](#)

Tél. 02 764.14.05

Secrétariat facultaire MSCM

[masterspec-mede@uclouvain.be](mailto:masterspec-mede@uclouvain.be)

[Anne Lepage](#)

Tél. 02 764.52.35

[Armand Lawson](#)

Tél. 02 764.50.32

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 50 20](tel:+3227645020) - Fax: [+32 \(0\)2 764 50 35](tel:+3227645035)

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine ([MSCM](#))

Responsable académique du programme: [Edward Fomekong](#)

Jury

- Président de jury: [Edward Fomekong](#)
- Secrétaire de jury: [Vincent Joris](#)
- Vice-président du Jury de sélection: [Thierry Gustin](#)

Personne(s) de contact

- Personne de contact: [Edward Fomekong](#)